

COURS PRATIQUE (CLINIQUE) EN DROIT DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

PROFESSEURE : Céline Lévesque

SESSION : hiver 2024

HORAIRE : mardi de 10h00 à 11h30

jeudi de 10h00 à 11h30

SALLE DE CLASSE : À déterminer

A noter Un maximum de huit étudiants, de droit civil et de common law, seront choisis pour participer à la Clinique TradeLab en français. Pour soumettre votre candidature, svp écrire à la professeure Céline Lévesque (celine.levesque@uottawa.ca). La préférence sera accordée aux étudiants qui ont suivi un cours portant sur le droit international des investissements, le droit du commerce international ou l'arbitrage international (ou cours équivalents).

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours pratique (clinique) offre une occasion unique d'analyser en profondeur le droit et la jurisprudence en matière de commerce et d'investissement grâce à un enseignement combinant la théorie et la pratique. Les étudiants traiteront de questions juridiques spécifiques reliées au droit du commerce et de l'investissement provenant de vrais bénéficiaires, notamment des gouvernements, des ONG, des organisations internationales et d'autres organisations commerciales. En travaillant avec de véritables bénéficiaires sur de vrais problèmes, les étudiants amélioreront leurs connaissances de fond en droit et acquerront des méthodes d'analyse et de rédaction juridiques profitables en plus de développer des compétences en matière de présentation orale.

Qu'est-ce que *TradeLab* ?

TradeLab a été créé il y a quelques années à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève, en Suisse. Cet organisme cherche à habilitier des pays en développement et des organisations internationales et des intervenants du secteur, de moindre taille, à tirer pleinement profit des avantages des règles mondiales sur le commerce et l'investissement. Grâce à des cliniques juridiques *pro bono*, *TradeLab* met en contact des

étudiants et des juristes chevronnés avec des organisations gouvernementales, des petites et moyennes entreprises et des organisations de la société civile et ce, en vue d'édifier une capacité juridique durable. Grâce à cet apprentissage par la pratique, *TradeLab* permet de former et promouvoir la prochaine génération de juristes spécialisés en commerce et en investissement. En fournissant de l'information et un appui concernant les négociations, la conformité et le règlement des différends, il s'efforce de rendre l'OMC, les accords commerciaux préférentiels et les traités en matière d'investissement profitables pour tous.

- *TradeLab* (www.tradelab.org) est une organisation indépendante, non gouvernementale qui rassemble un réseau mondial d'établissements universitaires et de juristes chevronnés.
- Il œuvre avec divers *bénéficiaires*, notamment des gouvernements et des fonctionnaires, des organisations internationales, des associations et des entreprises commerciales (en particulier des PME) et des groupes de la société civile (des ONG)
- Il comporte trois composantes organisationnelles – les cliniques juridiques, une plateforme en ligne et une unité de recherche.
- En se servant des innovations en matière de technologies Internet et de la formation juridique, *TradeLab* fournit du travail juridique *pro bono* dans quatre principaux domaines : l'information, la négociation, la conformité et le règlement des différends.

En quoi consistent les cliniques juridiques ?

Les cliniques juridiques sont composées de petits groupes d'étudiantes et d'étudiants hautement qualifiés et soigneusement choisis. Des professeurs ayant une solide expérience dans le domaine exerceront une étroite surveillance sur leur travail. Les cliniques sont une formule gagnante pour tous ceux et celles impliqués : les bénéficiaires jouissent d'un travail d'expert gratuitement et de l'établissement d'une capacité juridique tandis que les étudiants apprennent par la pratique, obtiennent des crédits universitaires et élargissent leur réseau de relations ; quant aux membres du corps professoral et aux mentors experts, ils partagent leurs connaissances sur des questions à la fine pointe de l'actualité et sont en mesure d'attirer/d'engager des étudiants de haut niveau aux compétences éprouvées.

Mode de fonctionnement

Les projets cliniques répondront à des demandes d'assistance réelles provenant de la part de bénéficiaires, dont plusieurs seront probablement situés au Canada, mais pourraient également comprendre des pays en développement, des organisations internationales, ou d'autres parties prenantes qui en ont besoin, comme des petites entreprises et des ONG. Les projets entrepris par les étudiants seront sélectionnés en fonction de leur pertinence juridique/politique, des besoins à combler et de la capacité/disponibilité des ressources. De deux à quatre étudiants sont assignés à chaque projet. Les étudiants sont jumelés à des mentors experts provenant de cabinets juridiques, d'organisations gouvernementales ou d'autres organisations. Ils et elles sont en outre supervisés avec soin par des professeurs qui leur dispensent leur enseignement. Les étudiants développent des compétences spécialisées (en matière de rédaction et révision juridiques, de plaidoirie et de présentation orale), mènent des recherches juridiques approfondies et préparent différentes ébauches de mémoires sous les conseils éclairés et rétroactions de leurs superviseurs, mentors et bénéficiaires. La période passée en Clinique aboutit à la version très élaborée d'un mémoire ou rapport juridique, d'un projet de loi ou d'un texte de traité ou de tout autre texte adapté aux besoins du bénéficiaire. Les cliniques durent en

général de trois à quatre mois, dans le cadre d'une seule session universitaire. Selon les instructions du bénéficiaire, le travail et ses résultats peuvent être publics ou entièrement confidentiels.

Il existe actuellement, à l'échelle mondiale, dix-sept facultés de droit et centres de formation affiliés au *TradeLab* qui fournissent des cours cliniques (incl. : Argentine, Australie, Barbade, Canada, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis, Grande Bretagne, Inde, Israël, Kenya, Singapour, Suisse, Tanzanie)

Les cliniques juridiques de *TradeLab* ont connu un succès considérable. Elles ont été sollicitées afin de dispenser des conseils à une vaste gamme de clients sur une grande diversité de sujets. Pour de plus amples renseignements sur les mémoires que des étudiants ont précédemment préparés dans le cadre des cliniques de facultés de droit jusqu'à ce jour, prière de consulter : www.tradelab.org

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Ce cours est dispensé sous la forme d'un séminaire/d'une clinique et comprend des ateliers, des discussions en classe et des rencontres avec les professeurs superviseurs, les mentors et les bénéficiaires. Les étudiants seront répartis en groupes à qui l'on assignera de vrais bénéficiaires qui sollicitent des conseils juridiques à propos de problèmes particuliers en matière de droit commercial international ou de droit des investissements internationaux. À l'aide d'instructions précises et sous une rigoureuse supervision, les différents groupes mèneront des recherches et rédigeront des mémoires juridiques, à propos des problèmes assignés, à l'intention des bénéficiaires à qui ils et elles feront une présentation de vive voix à la fin du trimestre.

ÉVALUATION

Mémoire juridique écrit (note de groupe) : 70 %

Participation (participation en classe, travail d'équipe, rencontres) (note individuelle) : 30 %

SÉLECTION DES ÉTUDIANT.E.S

La préférence sera accordée aux étudiants qui ont suivi un cours portant sur le droit international des investissements, le droit du commerce international ou l'arbitrage international (ou cours équivalents).

Pour toute information supplémentaire, prière d'envoyer vos questions à celine.levésque@uottawa.ca